

SCRIPTA

Numéro Scripta : 6237

Auteur(s) : Raoul de Freneuse, Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (prieur et sacriste)

Bénéficiaire(s) : Durand de la Bruyère [particulier]

Genre d'acte : charte

Authenticité : non suspect

Datation : [1211, 3 avril-1212, 25 mars]

Action juridique : autre

Langue du texte : latin

Analyse

Notice relatant les achats faits par Raoul de Freneuse, prieur et sacriste de Saint-Pierre de Préaux : à Durand de La Bruyère, une vergée de terre sise au Mesnil, près de la maison dudit Durand, pour vingt cinq sous tournois, où Raoul a ensuite fait bâtir une grange ; la même année, à Richard le Lièvre et à son frère Gautier, une demie vergée de terre jouxtant celle de Durand pour vingt cinq sous, à condition que Richard, Gautier et leurs héritiers garantissent cette terre au sacriste et à ses successeurs.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° B134, p. 364-365.

Texte établi d'après a

Anno Verbi incarnati M° CC° XI°, comparavit Radulfus de Fresnose, tunc temporis prior et sacrista Sancti Petri de Pratellis, a Durando de La Bruiere unam virgatam terre apud Le Mesnil juxta domum predicti Durandi pro XXV solidis turonensium, in qua scilicet edificavit quamdam horream. Eodem anno, predictus Radulfus comparavit dimidiam virgatam terre juxta predictam terram a Ricardo le Lievre et Galetrio, fratre ejus, pro XXV solidis turonensium, tali modo quod predicti Ricardus et Walterius vel heredes eorum debent illam garantizare predicto sacriste et successoribus ejus.